

teurs annoncé par EDF. En France, on en. Du coup, le réseau permet aux avec Enedis.

Élever des coquillages sur les pylônes d'éoliennes

Ailes Marines et le Comité régional de la conchyliculture ont signé, hier, un partenariat pour l'étude de la faisabilité d'une ferme aquacole expérimentale au sein du parc éolien en mer de Saint-Brieuc.

Le projet

Ailes Marines, filiale du groupe Iberdrola, s'engage à financer, pour 140 000 €, l'étude de faisabilité d'un projet d'élevage expérimental en aquaculture, autour des fondations des futures éoliennes de la baie de Saint-Brieuc. Une étude sur deux ans. Le Comité régional de la conchyliculture (CRC) Bretagne nord se charge de sa mise en œuvre, à partir de janvier. Il vient de recruter un ingénieur halieutique.

Intégré dans le programme IBreizh

Le Comité régional de la conchyliculture voit dans ce partenariat une opportunité de développement. « Nous souhaitons prouver que la production conchylicole en mer est possible ailleurs que sur l'estran, où il n'y a plus d'espaces disponibles, explique Sylvain Cornée, président du CRC Bretagne nord. L'étude de faisabilité va nous permettre également d'évaluer la rentabilité économique de cette production. »

Ce projet s'intègre dans le programme IBreizh, catalogue de projets dans le domaine de la pêche, du développement économique, du tourisme et de l'environnement, intégralement financé par l'opérateur éolien.

L'élevage d'algues, d'huîtres et de moules

La filière conchylicole envisage de tester, sur les supports jackets des éoliennes, l'élevage d'algues, huîtres et moules. « Nous partons d'une page blanche, poursuit Sylvain Cornée. C'est vraiment la faisabilité technique qui va déterminer ce qu'il est possible de faire. Mais quoi qu'il en soit, il s'agira uniquement d'espèces endémiques, il est hors de question que nous fassions entrer des



Les fondations des futures éoliennes de la baie de Saint-Brieuc pourraient servir de supports à une production de coquillages et d'algues. Ce serait une première en France.

PHOTO : OUEST-FRANCE

espèces exotiques qui n'existent pas sur le territoire. Nous ne ferons pas de poissons, ce n'est pas notre métier. »

« Nous n'empiétons pas sur la zone des pêcheurs »

Il précise également : « Nous n'empiétons pas sur la zone des pêcheurs puisque le périmètre du parc est une zone d'exclusion de pêche. »

Selon le CRC Bretagne nord, ce projet est une première en France. « Ce type d'innovation se développe de plus en plus dans les parcs

éoliens offshore du nord de l'Europe », indique par ailleurs Ailes Marines.

L'étude de faisabilité aura pour but de « déterminer les modalités réglementaires, techniques et économiques de ce projet innovant » et se veut « un préambule à la phase de tests expérimentaux en mer », poursuit la firme éolienne.

L'élevage doit s'intégrer dans la chaîne alimentaire

L'intégration de l'élevage dans le milieu est l'enjeu majeur. « Il faut qu'il y ait complémentarité avec la saint-

jacques et les poissons et que cette production en milieu ouvert s'intègre dans la chaîne alimentaire », assure le président du CRC.

L'élevage doit aussi être compatible avec l'exploitation du parc éolien et ne pas entraver l'entretien des éoliennes. « La production ne se fera que sur quelques jackets. Peut-être en demi-sphères dans la limite des 50 mètres. Mais tout ça, c'est l'étude de faisabilité qui le déterminera. » L'élevage expérimental pourrait démarrer d'ici deux ou trois ans.

Emmanuelle MÉTIVIER.